



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.



TG/58/7

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2020-12-17

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
Genève

SEIGLE

Code(s) UPOV : SECAL_CER

Secale cereale L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Secale cereale</i> L.	Rye	Seigle	Roggen	Centeno

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	4
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	6
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	7
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	16
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	16
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	16
8.3 Définition des stades de développement de l'échelle de Zadoks pour les céréales (ZADOKS et al., 1974)	20
9. BIBLIOGRAPHIE.....	21
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	22

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Secale cereale* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

Variétés à fécondation libre et variétés hybrides : 5 kg de semences

Composantes parentales : 1,5 kg de semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.

3.3.3 Le type de parcelle recommandé pour l'observation du caractère est indiqué par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

A: Plantes isolées
B: Parcelles en lignes

- 3.3.4 Pour les caractères indiqués par A, en cas de lignées endogames et d'hybrides simples issues de lignées endogames, l'homogénéité doit être déterminée sur des parcelles en lignes (voir le chapitre 4.2)

3.4 *Protocole d'essai*

- 3.4.1 Variétés à fécondation libre, variétés hybrides et variétés synthétiques : Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes isolées au moins (A), qui doivent être réparties en deux répétitions au moins. En outre, l'essai doit porter sur au moins 300 plantes sur une parcelle en ligne (B).

- 3.4.2 Lignées endogames et hybrides simples issues de lignées endogames: Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes isolées au moins (A). En outre, l'essai doit porter sur au moins 600 plantes sur des parcelles en lignes qui doivent être réparties en deux répétitions au moins (B).

- 3.4.3 L'évaluation du caractère "Type de développement " doit être faite sur 300 plantes au moins.

- 3.4.4 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Variétés à fécondation libre, variétés hybrides (à l'exclusion des hybrides simples issues de lignées endogames) et variétés synthétiques : Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 60 plantes ou parties de plantes prélevées sur chacune de ces 60 plantes et toutes les autres observations sur toutes les plantes de l'essai. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

Lignées endogames et hybrides simples issues de lignées endogames : Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations sur toutes les plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères, l'observation faite sur un ensemble de plantes (MG, VG) porte toujours sur des lignées endogames et des hybrides simples issues de lignées endogames et l'observation faite sur des plantes isolées (MS, VS) porte toujours sur des variétés à fécondation libre, des variétés hybrides et des variétés synthétiques.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés à fécondation libre, des variétés hybrides, des variétés synthétiques et des hybrides simples issues de lignées endogames. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 L'homogénéité des variétés à fécondation libre, des variétés hybrides autres que les hybrides simples issues de lignées endogames et des variétés synthétiques doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

- 4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité des lignées endogames et des hybrides simples issues de lignées endogames, il faut appliquer une norme de population de 0.5% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 600 plantes, 6 plantes hors type sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.
- 4.3.3 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité d'une variété hybride peut, outre l'examen de la variété hybride elle-même, être déterminée également par examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
- (a) Grain : intensité de la couleur de la couche d'aleurone (caractère 1)
 - (b) Type de développement (caractère 21)
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

English				français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7			
	Name of characteristics in English			Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
	states of expression			types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Échelle des stades de croissance Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.3

A Observations sur des plantes isolées

B Observations sur des parcelles en ligne

Les variétés indiquées à titre d'exemples sont indiquées de la manière suivante :

(s) seigle de printemps

(w) seigle d'hivers

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QL	VG A	(+)		00			
	Grain: intensity of color of aleurone layer		Grain : intensité de la couleur de la couche d'aleurone		Korn: Intensität der Farbe der Aleuronschicht	Grano: intensidad del color de la capa de aleurona		
	light		claire		hell	clara	(w) Helltop	1
	dark		foncée		dunkel	oscura	(s) Arantes, (w) Bonfire	2
2.	QN	VG A	(+)		00			
	Grain: coloration with phenol		Grain : coloration au phénol		Korn: Phenolfärbung	Grano: coloración al fenol		
	absent or very light		nulle ou très claire		fehlend oder sehr hell	ausente o muy clara		1
	very light to light		très claire à claire		sehr hell bis hell	muy clara a clara		2
	light		claire		hell	clara		3
	light to medium		claire à moyenne		hell bis mittel	clara a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	(s) Tiroler, (w) Gonello	5
	medium to dark		moyenne à foncée		mittel bis dunkel	media a oscura		6
	dark		foncée		dunkel	oscura	(s) Arantes, (w) Marcelo	7
	dark to very dark		foncée à très foncée		dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscurs		8
	very dark		très foncée		sehr dunkel	muy oscura	(w) SU Stakkato	9
3. (*)	QN	VG A	(+)		10-11			
	Coleoptile: anthocyanin coloration		Coléoptile : pigmentation anthocyanique		Keimscheide: Anthocyanfärbung	Coleóptilo: pigmentación antociánica		
	absent or very weak		nulle ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	(w) Helltop	1
	very weak to weak		très faible à faible		sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
	weak		faible		gering	débil		3
	weak to medium		faible à moyenne		gering bis mittel	débil a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	(w) Tonus	5
	medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark	media a fuerte		6
	strong		forte		stark	fuerte	(s) Ovid, (w) Turbogreen	7
	strong to very strong		forte à très forte		stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	QN	MS A	(a)	12-13			
	Coleoptile: length		Coléoptile : longueur	Keimscheide: Länge	Coleóptilo: longitud		
	very short		très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte	kurz	corta	(w) Dukato	3
	short to medium		courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	(s) Arantes, (w) Marcelo	5
	medium to long		moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue	lang	larga	(w) Highgreen	7
	long to very long		longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue	sehr lang	muy larga		9
5.	QN	MS A	(a)	12-13			
	First leaf: length of sheath		Première feuille : longueur de la gaine	Erstes Blatt: Länge der Blattscheide	Primera hoja: longitud de la vaina		
	very short		très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte	kurz	corta		3
	short to medium		courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	(s) Arantes, (w) Marcelo	5
	medium to long		moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue	lang	larga	(w) Jobaro	7
	long to very long		longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue	sehr lang	muy larga		9
6.	QN	MS A	(a)	12-13			
	First leaf: length of blade		Première feuille : longueur du limbe	Erstes Blatt: Länge der Blattspreite	Primera hoja: longitud del limbo		
	very short		très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte	kurz	corta	(w) Guttino	3
	short to medium		courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	(w) Marcelo	5
	medium to long		moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue	lang	larga	(w) Turbogreen	7
	long to very long		longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue	sehr lang	muy larga		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*)	QN	VG B VS A	(+)		25-29			
	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento				
	erect	dressé	aufrecht	erecto				1
	erect to semi-erect	dressé à demi-dressé	aufrecht bis halbaufrecht	erecto a semierecto				2
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto				3
	semi-erect to intermediate	demi-dressé à intermédiaire	halbaufrecht bis mittel	semierecto a intermedio				4
	intermediate	intermédiaire	mittel	intermedio	(s) Tiroler, (w) Turbogreen			5
	intermediate to semi-prostrate	intermédiaire à demi-étalé	mittel bis halbliegend	intermedio a semipostrado				6
	semi-prostrate	demi-étalé	halbliegend	semipostrado	(w) Guttino			7
	semi-prostrate to prostrate	demi-étalé à étalé	halbliegend bis liegend	semipostrado a postrado				8
	prostrate	étalé	liegend	postrado				9
8. (*)	QN	MG B MS A	(+)					
	Time of ear emergence	Époque d'épiaison	Zeitpunkt des Ährenschiebens	Época de espigado				
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	(w) Bonfire			1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana				2
	early	précoce	früh	temprana	(w) Turbogreen			3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media				4
	medium	moyenne	mittel	media	(w) Jobaro			5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía				6
	late	tardive	spät	tardía				7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía				8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	(w) Tonus			9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	QN	VG B	(+)		54-58			
	Flag leaf: glaucosity of sheath	Dernière feuille : glaucescence de la gaine	Fahnenblatt: Bereifung der Blattscheide	Última hoja: glaucescencia de la vaina				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil				1
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil				2
	weak	faible	gering	débil	(w) Bonfire			3
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media				4
	medium	moyenne	mittel	media	(w) Helltop			5
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte				6
	strong	forte	stark	fuerte	(w) SU Stakkato			7
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte				8
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte				9
10.	QN	MS A			60-69			
	Penultimate leaf: length of blade	Avant-dernière feuille : longueur du limbe	Zweitoberstes Blatt: Länge der Blattspreite	Penúltima hoja: longitud del limbo				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta				1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta				2
	short	courte	kurz	corta	(w) Guttino			3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media				4
	medium	moyenne	mittel	media	(w) Helltop			5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga				6
	long	longue	lang	larga	(w) Turbogreen			7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga				8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga				9
11.	QN	MS A			60-69			
	Penultimate leaf: width of blade	Avant-dernière feuille : largeur du limbe	Zweitoberstes Blatt: Breite der Blattspreite	Penúltima hoja: anchura del limbo				
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha				1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha				2
	narrow	étroite	schmal	estrecha	(w) Tonus			3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media				4
	medium	moyenne	mittel	media	(w) Marcelo			5
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha				6
	broad	large	breit	ancha	(w) Virgiai			7
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha muy ancha				8
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha				9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. (*)	QN	VG B VS A		69-75			
	Ear: glaucosity	Épi : glaucescence	Ähre: Bereifung	Espiga: glaucescencia			
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil			1
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil			2
	weak	faible	gering	débil	(w) Tonus		3
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	(s) Tiroler, (w) Marcelo		5
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte			6
	strong	forte	stark	fuerte			7
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte			8
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9
13. (*)	QN	VG B VS A	(+)	70-85			
	Stem: density of hairs below ear	Tige : densité de la pilosité au-dessous de l'épi	Halm: Dichte der Behaarung unterhalb der Ähre	Tallo: densidad de la vellosoidad bajo la espiga			
	absent or very sparse	nulle ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa			1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy laxa a laxa			2
	sparse	lâche	locker	laxa	(w) Guttino		3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	laxa a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	(w) Tonus		5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa			6
	dense	dense	dicht	densa	(w) KWS Dolaro		7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa			8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa			9
14. (*)	QN	MS A	(+)	80-92			
	Plant: length	Plante : longueur	Pflanze: Länge	Planta: longitud			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2
	short	courte	kurz	corta	(w) Guttino		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	(s) Ovid, (w) Marcelo		5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6
	long	longue	lang	larga	(w) Jobaro		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	(w) Bonfire		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	QN	MS A		80-92			
	Stem: length between upper node and ear		Tige : longueur entre le dernier nœud et l'épi	Halm: Länge zwischen oberstem Knoten und Ähre	Tallo: longitud entre el nudo superior y la espiga		
	very short		très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte	kurz	corta	(w) KWS Dolaro	3
	short to medium		courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	(w) Marcelo	5
	medium to long		moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue	lang	larga	(w) Tonus	7
	long to very long		longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue	sehr lang	muy larga	(w) Turbogreen	9
16. (*)	QN	MS A	(+)	80-92			
	Ear: length		Épi : longueur	Ähre: Länge	Espiga: longitud		
	very short		très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte	kurz	corta	(s) Arantes, (w) Imperator	3
	short to medium		courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	(w) Turbogreen	5
	medium to long		moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue	lang	larga	(s) Tiroler, (w) Tonus	7
	long to very long		longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue	sehr lang	muy larga		9
17. (*)	QN	MS A	(+)	80-92			
	Ear: density		Épi : densité	Ähre: Dichte	Espiga: densidad		
	very lax		très lâche	sehr locker	muy laxa		1
	very lax to lax		très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy laxa a laxa		
	lax		lâche	locker	laxa	(w) Bonfire	3
	lax to medium		lâche à moyenne	locker bis mittel	laxa a media		
	medium		moyenne	mittel	media	(s) Ovid, (w) Gonello	5
	medium to dense		moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa		
	dense		dense	dicht	densa	(w) Helltop	7
	dense to very dense		dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa		
	very dense		très dense	sehr dicht	muy densa		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18.	QN	VG BVS A	(+)		90-92			
	Ear: attitude		Épi : port		Ähre: Haltung	Espiga: porte		
	erect		dressé		aufrecht	erecto		1
	erect to semi-erect		dressé à demi-dressé		aufrecht bis halbaufrecht	erecto a semierecto		2
	semi-erect		demi-dressé		halbaufrecht	semierecto		3
	semi-erect to horizontal		demi-dressé à horizontal		halbaufrecht bis waagrecht	semierecto a horizontal		4
	horizontal		horizontal		waagrecht	horizontal	(w) Tero Grün	5
	horizontal to semi-recurved		horizontal à demi-retombant		waagrecht bis überhängend	horizontal a semirrecurvado		6
	semi-recurved		demi-retombant		überhängend	semirrecurvado	(w) Helltop	7
	semi-recurved to recurved		demi-retombant à retombant		überhängend bis stark überhängend	semirrecurvado a recurvado		8
	recurved		retombant		stark überhängend	recurvado		9
19. (*)	QN	MG	(+)		92			
	Grain: thousand grain weight		Grain : poids de 1000 grains		Korn: Tausendkorngewicht	Grano: peso de mil granos		
	very small		très faible		sehr niedrig	muy bajo		1
	very small to small		très faible à faible		sehr niedrig bis niedrig	muy bajo a bajo		2
	small		faible		niedrig	bajo	(w) Tonus	3
	small to medium		faible à moyen		niedrig bis mittel	bajo a medio		4
	medium		moyen		mittel	medio	(w) Turbogreen	5
	medium to large		moyen à élevé		mittel bis hoch	medio a alto		6
	large		élevé		hoch	alto	(w) Jobaro	7
	large to very large		élevé à très élevé		hoch bis sehr hoch	alto a muy alto		8
	very large		très élevé		sehr hoch	muy alto		9
20. (*)	QN	MG	(+)		92			
	Grain: length		Grain : longueur		Korn: Länge	Grano: longitud		
	very short		très courte		sehr kurz	muy corta		s
	very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte		kurz	corta	(w) Tonus	3
	short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	(s) Arantes, (w) Gonello	5
	medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue		lang	larga	(w) Jobaro	7
	long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue		sehr lang	muy larga		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (*)	PQ	VG	(+)				
	Seasonal type		Type de développement	Wechselverhalten	Tipo de desarrollo		
	winter		hiver	Winterform	de invierno	(w) SU Stakkato	1
	alternative		alternatif	Wechselform	alternativo		2
	spring		printemps	Sommerform	de primavera	(s) Arantes	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) 3 x 24 grains sont semés dans des multipots à 1 cm de profondeur. Les plantes sont cultivées sous serre, à une température de 20 °C et reçoivent un éclairage supplémentaire 12 heures par jour pendant 12 jours. Il faut mesurer 20 plantes par répétition.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Grain : intensité de la couleur de la couche d'aleurone

L'observation doit être faite sur un échantillon de 100 grains.

Ad. 2 : Grain : coloration au phénol

Nombre de grains par essai :	100 Les grains ne doivent pas avoir subi de traitement chimique
Préparation des grains :	Faire tremper dans l'eau du robinet pendant 16 à 20 heures, égoutter et essuyer, placer les grains avec le sillon en bas, fermer la boîte avec un couvercle
Concentration de la solution :	Solution de phénol (fraîche) à 1%
Quantité de solution :	2 ml dans une boîte de Pétri placée sur un papier filtre
Lieu :	Laboratoire
Lumière :	Lumière du jour, à l'abri d'un ensoleillement direct
Température :	18 à 20 °C
Époque d'observation :	4 heures après le début du trempage dans la solution
Échelle de notation :	Voir le chapitre 7. Tableau des caractères
Note :	Prendre au moins deux des variétés indiquées à titre d'exemples comme témoins

Ad. 3 : Coléoptile : pigmentation anthocyannique

Nombre de grains par essai : 100

Préparation des grains : Placer des grains non dormants sur du papier filtre humide et les recouvrir avec le couvercle d'une boîte de Pétri pendant la germination

Lieu : Laboratoire ou serre

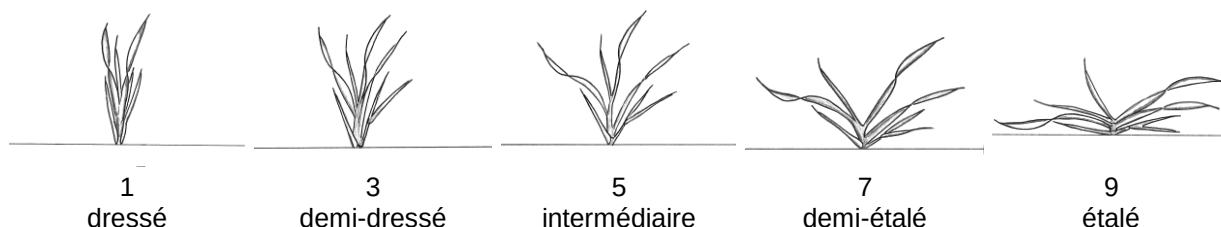
Température et lumière : Une fois qu'ils ont atteint une longueur d'environ 1 cm à une température de 15 à 16 °C dans l'obscurité, placer les coléoptiles sous un rayonnement artificiel (équivalent à la lumière du jour) de 13 000 à 15 000 lux de façon continue à 18 à 19 °C pendant 4 jours

Époque d'observation : Coléoptiles à développement complet, au stade 09-11

Note : Prendre au moins deux des variétés indiquées à titre d'exemples comme témoins

Toute autre méthode peut être utilisée si elle produit les mêmes résultats.

Ad. 7 : Plante : port



Ad. 8 : Époque d'épiaison

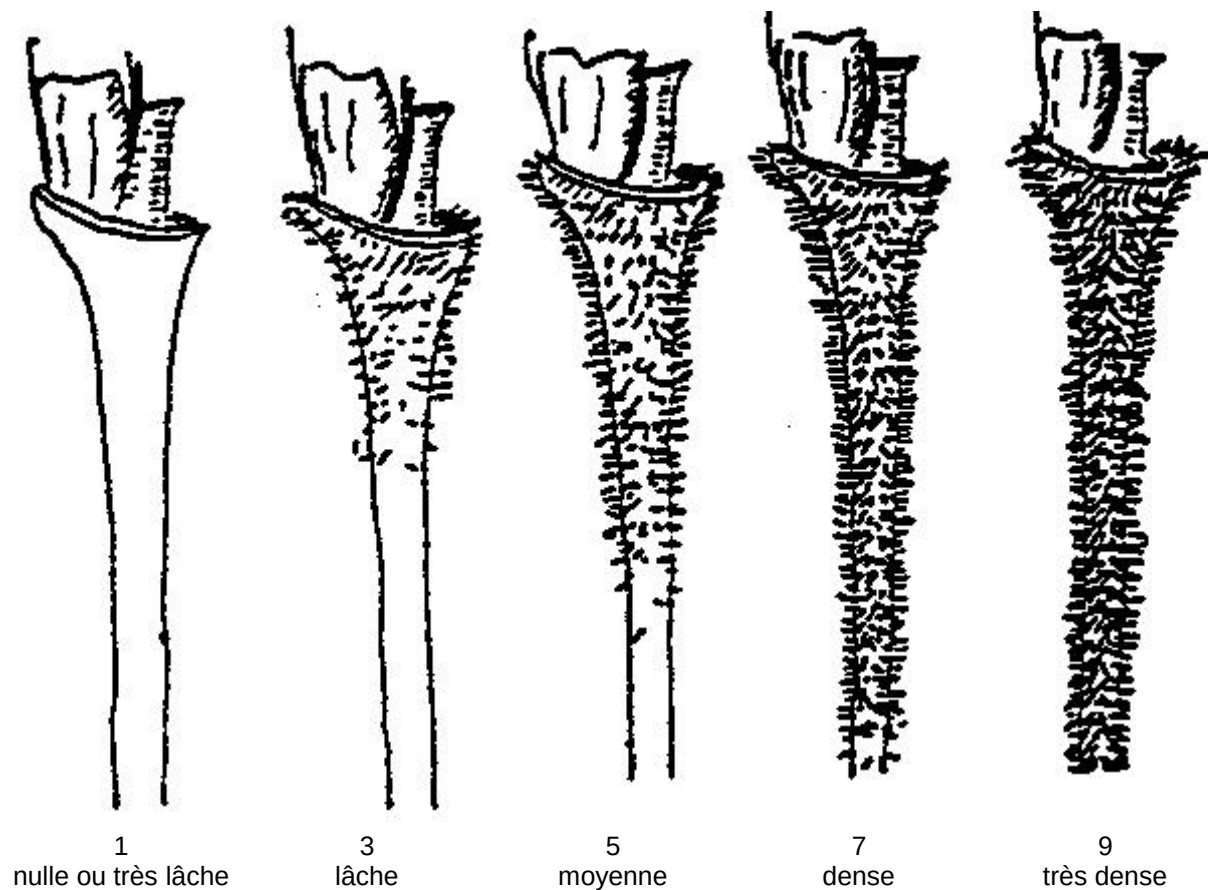
Variétés à fécondation libre, variétés hybrides et variétés synthétiques (MS/A) : Il faut compter tous les deux jours le nombre de plantes qui ont atteint le stade 52. L'époque d'épiaison moyenne doit être calculée sur la base de ces données.

Lignées endogames et hybrides simples issues de lignées endogames (MG/B) : L'époque d'épiaison est atteinte lorsque 50% des plantes ont atteint le stade 52.

Ad. 9 : Dernière feuille : glaucescence de la gaine

L'observation doit être effectuée sur le tiers supérieur de la gaine.

Ad. 13 : Tige : densité de la pilosité au-dessous de l'épi



Ad. 14 : Plante : longueur

La longueur de la plante doit être mesurée avec la tige, l'épi et les barbes.

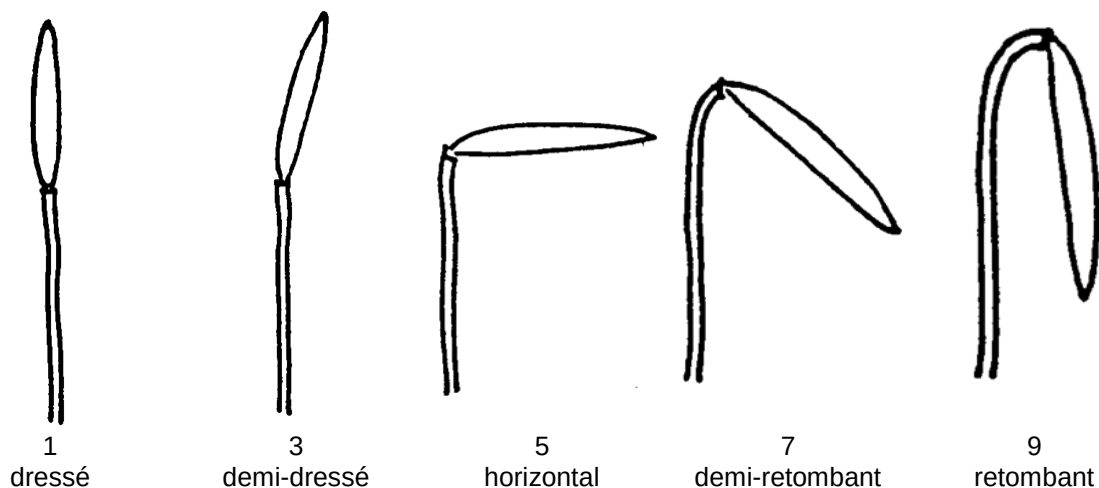
Ad. 16 : Épi : longueur

La longueur de l'épi doit être mesurée sans les barbes.

Ad. 17 : Épi : densité

La compacité de l'épi doit être déterminée par calcul du nombre moyen des articles du rachis par longueur d'épi.

Ad. 18 : Épi : port



Ad. 19 : Grain : poids de 1000 grains

Le poids de 1000 grains et la longueur du grain doivent être déterminés par prélèvement d'un botillon de récolte.

Ad. 20 : Grain : longueur

See Ad. 19

Ad. 21 : Type de développement

Le type de développement (besoin de vernalisation) doit être observé sur des parcelles ensemencées au printemps. Les variétés données à titre d'exemples doivent toujours être incluses dans les essais. Si les variétés données à titre d'exemples se comportent comme indiqué dans le tableau des caractères, les variétés examinées peuvent être décrites. Le stade de développement atteint par les variétés doit être observé au stade de pleine maturité (stade de développement 91/92 de l'échelle de Zadoks) de la variété de printemps la plus tardive. Les niveaux d'expression sont définis comme suit :

1 - Type hiver (besoin élevé de vernalisation) : les plantes ont atteint au maximum le stade 45 de l'échelle de Zadoks (gonflement).

2 - Type alternatif (besoin partiel de vernalisation) : les plantes ont excédé le stade 45 de l'échelle de Zadoks (en règle générale, elles ont excédé le stade 75) et ont atteint au maximum le stade 90.

3 - Type printemps (pas besoin ou très peu besoin de vernalisation) : les plantes ont excédé le stade 90 de l'échelle de Zadoks.

8.3 Définition des stades de développement de l'échelle de Zadoks pour les céréales (ZADOKS et al., 1974)

Échelle de Zadoks	Description	Échelle de Zadoks	Description
	<u>Germination</u>		<u>Épiaison</u>
00	Grain sec	51	Premier épillet de l'inflorescence visible
01	Début de l'imbibition	52	-
03	Imbibition complète	53	1/4 de l'inflorescence dégagé
05	Sortie de la racine	54	-1/2 de l'inflorescence dégagé
07	Sortie du coléoptile	55	
09	Feuille juste au sommet du coléoptile	57	3/4 de l'inflorescence dégagé
	<u>Croissance de la plantule</u>	58	-
10	Première feuille traversant le coléoptile	59	Inflorescence complètement dégagée
11	Première feuille étalée		<u>Anthèse</u>
12	2 feuilles étalées	60	-
13	3 feuilles étalées	61	Début de l'anthèse
14	4 feuilles étalées	65	Mi-anthèse
15	5 feuilles étalées	69	Anthèse complète
16	6 feuilles étalées		<u>Stade laiteux</u>
17	7 feuilles étalées	70	-
18	8 feuilles étalées	71	Stade aqueux de la maturation du caryopse
19	9 feuilles étalées ou plus	73	Début laiteux
	<u>Maître-brin</u>	75	Mi-laiteux
20	Maître-brin seulement	77	Fin laiteux
21	Maître-brin et une talle		<u>Stade pâteux</u>
22	Maître-brin et 2 talles	80	-
23	Maître-brin et 3 talles	83	Début pâteux
24	Maître-brin et 4 talles	85	Pâteux tendre
25	Maître-brin et 5 talles	87	Pâteux dur
26	Maître-brin et 6 talles		<u>Maturation</u>
27	Maître-brin et 7 talles	91	Le caryopse est dur (difficile à couper à l'ongle)
28	Maître-brin et 8 talles	92	Le caryopse est dur (ne peut plus du tout être entamé par l'ongle)
29	Maître-brin et 9 talles ou plus	93	Caryopse se détachant dans la journée
	<u>Élongation de la tige</u>	94	Surmaturité, la paille est morte et s'affaisse
30	Redressement	95	Semence dormante
31	1er nœud décelable	96	Semence viable donnant 50% de germination
32	2è nœud décelable	97	Semence non dormante
33	3è nœud décelable	98	Dormance secondaire induite
34	4è nœud décelable	99	Dormance secondaire levée
35	5è nœud décelable		
36	6è nœud décelable		
37	Dernière feuille juste visible		
39	Ligule ou collerette de la dernière feuille juste visible		
	<u>Gonflement</u>		
41	Extension de la gaine de la dernière feuille		
43	Gonflement à peine visible		
45	Gonflement		
47	Ouverture de la gaine de la dernière feuille		
49	Première barbe visible		

9. Bibliographie

ZADOKS, J. C., CHANG, T. T. and KONZAK, C. F., 1974. A decimal code for the growth stages of cereals. Weed Research, 14: 415–421.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

Si la demande de certificat d'obtention végétale porte sur une variété hybride et si l'examen requiert la remise des lignées parentales, le présent questionnaire doit être rempli pour chacune des lignées parentales en plus de la variété hybride.

1. Objet du questionnaire technique

1.1	Nom botanique	<i>Secale cereale</i> L.
1.2	Nom commun	Seigle

2. Demandeur

Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Adresse électronique	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée (le cas échéant)	
Référence de l'obtenteur	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- (a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)

parent femelle

parent mâle

- (b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)

parent femelle

parent mâle

- (c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

--

- 4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

--

- 4.1.4 Autre []
(préciser)

--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- | | |
|---------------------------------|-----|
| (a) variété à fécondation libre | [] |
| (b) lignée endogame | [] |
| (c) hybride simple | [] |
| (d) hybride trois voies | [] |
| (e) hybride double | [] |
| (f) hybride top-cross | [] |
| (g) variété synthétique | [] |
| (h) Autre (veuillez préciser) | [] |

4.2.2 Autre (veuillez préciser) []

Dans le cas de variétés hybrides, le schéma de production de l'hybride doit être indiqué sur une feuille à part. Il convient d'indiquer en détail toutes les lignées nécessaires pour la production de l'hybride, par exemple

Hybride simple

(.....)	x	(.....)
parent femelle		parent mâle

Hybride trois voies

(.....)	x	(.....)
lignée femelle		lignée mâle

(.....)	x	(.....)
hybride simple utilisé comme parent femelle		parent mâle

et en particulier :

- toute lignée mâle stérile
- le système de maintien des lignées mâles stériles.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Grain : intensité de la couleur de la couche d'aleurone (1)		
claire	(w) Helltop	1 []
foncée	(s) Arantes, (w) Bonfire	2 []
5.2 Coléoptile : pigmentation anthocyanique (3)		
nulle ou très faible	(w) Helltop	1 []
très faible à faible		2 []
faible		3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	(w) Tonus	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	(s) Ovid, (w) Turbogreen	7 []
forte à très forte		8 []
très forte		9 []
5.3 Époque d'épiaison (8)		
très précoce	(w) Bonfire	1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	(w) Turbogreen	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	(w) Jobaro	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive		7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	(w) Tonus	9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Tige : densité de la pilosité au-dessous de l'épi (13)		
nulle ou très lâche		1 []
très lâche à lâche		2 []
lâche	(w) Guttino	3 []
lâche à moyenne		4 []
moyenne	(w) Tonus	5 []
moyenne à dense		6 []
dense	(w) KWS Dolaro	7 []
dense à très dense		8 []
très dense		9 []
5.5 Plante : longueur (14)		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte	(w) Guttino	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	(s) Ovid, (w) Marcelo	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	(w) Jobaro	7 []
longue à très longue		8 []
très longue	(w) Bonfire	9 []
5.6 Type de développement (21)		
hiver	(w) SU Stakkato	1 []
alternatif		2 []
printemps	(s) Arantes	3 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Époque d'épiaison</i>	<i>précoce à moyenne</i>	<i>tardive</i>
----------------	--------------------------	--------------------------	----------------

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété	
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?	
	Oui []	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)	
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?	
	Oui []	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)	
7.3	Autres renseignements	
7.3.1	Ploïdie	
	diploïde []	
	tétraploïde []	
7.3.2	Autre	
		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination (a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination? Oui [] Non [] (b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue? Oui [] Non [] Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.																		
9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen 9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc. 9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants : <table border="0"><tr><td>(a)</td><td>micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>(b)</td><td>Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>(c)</td><td>Culture de tissus</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>(d)</td><td>Autres facteurs</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr></table> Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser. 			(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []	(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []	(c)	Culture de tissus	Oui []	Non []	(d)	Autres facteurs	Oui []	Non []
(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []															
(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []															
(c)	Culture de tissus	Oui []	Non []															
(d)	Autres facteurs	Oui []	Non []															
10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts : <table border="0"><tr><td>Nom du demandeur</td><td colspan="3"> </td></tr><tr><td>Signature</td><td> </td><td>Date</td><td> </td></tr></table>			Nom du demandeur				Signature		Date									
Nom du demandeur																		
Signature		Date																

[Fin du document]